

En Octobre 2011, Nicolas Sarkozy a demandé à Luc Châtel « de réfléchir à la possibilité de rendre obligatoire l'alternance lors des dernières années de préparation au Baccalauréat professionnel et au CAP. » 250 000 jeunes seraient concernés chaque année.

Vers la décentralisation des LP

Passer d'une année sous statut scolaire encadrée par des PLP, fonctionnaires d'État, à une année en alternance avec des formateurs de CFA payés par les Régions générera des économies budgétaires grâce aux suppressions de postes ainsi réalisées ! C'est là, certainement, la raison principale de cette mesure éventuelle.

Être décentralisé, ce n'est pas "seulement" changer d'employeur. C'est perdre les protections du statut de fonctionnaire d'État. C'est connaître l'arbitraire de la gestion des collectivités territoriales. C'est devoir exercer dans le cadre d'un service public désoffé. C'est voir ses conditions de travail se dégrader et son emploi être remis en cause.

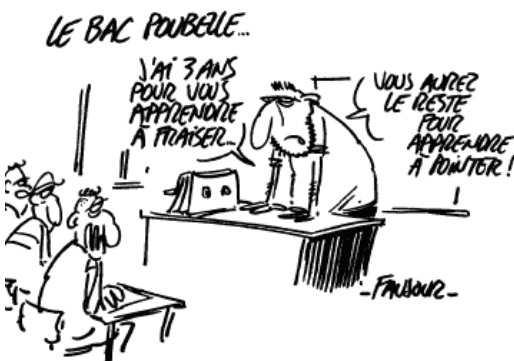
L'État et les régions font conjointement la promotion de la formation par alternance depuis plusieurs années mais n'arrivent pas à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés. En effet, les jeunes en difficultés sociales sont demandeurs de places en apprentissage pour toucher la faible rémunération accordée aux apprentis mais si nécessaire à la survie de certaines familles.

L'alternance, un cadeau pour qui ?

Cependant, les entreprises ne veulent pas de jeunes en difficultés scolaires ou sociales. Beaucoup ont du mal à trouver le lieu de formation professionnelle exigé pour l'obtention du diplôme en formation initiale (délit de faciès ou pas assez qualifiés pour être rentables). Ce n'est pas le nombre de jeunes qui souhaitent entrer en apprentissage qui est problématique mais le fait que le patronat les refuse. Le monde de l'entreprise n'accepte que celles et ceux dont le niveau assure rapidement intégration et productivité. Les nombreuses ruptures de contrats d'apprentissage en sont la preuve. Quel devenir pour les autres si l'alternance est rendue obligatoire ? Transformer la dernière année de formation de bac pro en année d'apprentissage fera que plus de jeunes resteront sur le bord de la route, ce que laisse déjà présager le nombre de ruptures de contrats. Retrouveront-ils une place en lycée professionnel ensuite ?

De plus, finir une formation en alternance ne sera réalisable que si les enseignants ont suffisamment formaté les élèves pour qu'ils soient intégrables et productifs, au détriment de toute éthique.

« La voie professionnelle est de plus en plus délaissée par l'Éducation nationale. Cette stratégie marque clairement la volonté d'utiliser l'école pour répondre à la demande récurrente du patronat de gérer la formation professionnelle par le biais de la formation en entreprise. Rentabilité à court terme, formatage, il s'agit bien de favoriser une formation à l'emploi aux dépens d'une formation à un métier ou à une famille de métiers. Faut-il refaire la liste des inconvénients de l'apprentissage ? [...] Le lycée professionnel est le seul lieu qui permette d'associer enseignement professionnel et enseignement général pour apporter aux lycéens autonomie et esprit critique dans la construction de leur carrière professionnelle. Savoir-faire technique, ouverture d'esprit, connaissance objective du monde du travail doivent contribuer à former des jeunes prêts à affronter la vie active avec les outils pour en être les propres acteurs et non simplement des exécutants robotisés. »



Un 1^{er} constat des réformes : l'échec

Certes le 1^{er} objectif est atteint : Suppressions de milliers de postes mais les réformes successives (Mise en place du Bac pro 3 ans, généralisation des CCF, ...) et imposées visant soi disant à revaloriser la filière professionnelle n'ont eu que l'effet inverse. Comment réussir en 3 ans ce que l'on parvenait durement à faire en 4 ans ? Comment former de réels professionnels, prêts pour le marché du travail, opérationnels et productifs ?

En Guyane comme ailleurs, les premières vraies promotions du bac pro 3 ans arrivent cette session 2012 et on prévoit déjà l'échec. Des élèves de Terminales immatures et pas suffisamment formés pour entrer dans le monde du travail, qui réclament des formations post-bac auxquelles ils n'auront pas ou peu accès. Alors quel avenir pour eux ?

Contre cette destruction, Sud Education appelle à la tenue d'AG dans les établissements pour créer les conditions d'une riposte forte à la hauteur des attaques. **Battons nous, nos élèves ont le droit à autre chose !**

Rendez-vous sur <http://pourlenseignementprofessionnelpublic.org/> pour signer la pétition.

Au revoir Mme La Rectrice...

On l'entendait depuis un moment la rumeur, et voilà, Mme la rectrice (ha non ne l'appelons pas comme ça, elle ne l'a jamais souhaité !?) s'enfuit vers une académie plus... moins... différente de la Guyane.

« Pas de meilleure école que la Guyane » selon ses propos tenus dans France-Guyane. Pour qui ? Pour un recteur évidemment pas pour nos jeunes guyanais.

Son chantier numéro 1, la scolarisation de tous. Mais comment, en seulement 2 ans (nommé en décembre 2009, départ en mars 2012) faire en sorte de réussir et de finir un tel chantier.

L'académie de Guyane, un tremplin pour les fonctionnaires carriéristes. 2 ans de galère dans l'unique but d'obtenir un meilleur poste après... A chaque fois, des recteurs novices, pas forcément au fait de la situation guyanaise.

Hé bien non!!! notre académie mérite un Recteur conscient des vraies problématiques de notre département et de ses besoins, soucieux du bien être de ses élèves et de ses personnels.

Souhaitons que son successeur, Denis Rolland professeur d'histoire contemporaine et spécialiste de l'Amérique Latine montrera plus d'acharnement à faire une meilleure école pour les jeunes.

La rectrice était vexée

L'année dernière certains jurys de baccalauréat avaient refusé d'appliquer les directives de rattrapages. La rectrice insistante, avait été fermement mise à la porte d'un des jurys qu'elle cherchait à attendrir.

La vengeance est tombée : l'ex Rectrice a décidé que les jurys de bac se tiendraient en comité restreint et que leurs présidents seraient choisis parmi les universitaires (comme avant) et parmi les inspecteurs qui sont au garde à vous !!! la raison invoquée est l'économie des frais de déplacements. Mais personne n'est dupe; il est plus facile de manipuler un petit groupe. Si cela se confirme ce ne sera pas un bon signe pour la démocratie et l'intégrité dans l'éducation nationale.



N°32—Avril 2012



Union Syndicale
Solidaires
3, Cité des Castors sous le vent
97300 CAYENNE
0594.38.86.08 - 0694.28.75.25
sudeducaguyane@laposte.net
www.sudeducationguyane.org



Ça ne s'arrange pas

Depuis janvier 2011, nous avons subi, entre autres ... :

- ⇒La suite des suppressions de postes (même si la Guyane est légèrement épargnée cette année, ouffff!!!)
- ⇒La détérioration des conditions de travail : suicides, dépressions et démissions
- ⇒La détérioration de la formation professionnelle : échec constaté mais on continue quand même !
- ⇒Le démantèlement des lycées professionnels au profit de l'alternance
- ⇒La suite du démantèlement des RASED
- ⇒La multiplication des non-remplacements
- ⇒La proposition du tri des enfants à risque dès l'école maternelle
- ⇒Des élections électroniques : une mascarade de démocratie car de nombreux personnels, dont les AE, ont été empêchés de voter !

Pour ce qu'il reste de 2012, on peut attendre :

- ⇒Au projet d'évaluation des enseignants par le seul chef d'établissement (Second egré) et par l'IEN (1er degré)
- ⇒Au projet de blocage des avancements jusqu'en 2015 ,
- ⇒Au projet de destruction du statut unique des enseignants : recrutement par les chefs d'établissement, salaires au mérite.
- ⇒Dernière annonce de Luc Châtel, mise en place de la « globalisation » et de « l'annualisation », dès la rentrée prochaine.

Au sommaire :

- ◆ Se former, un droit !
- ◆ Les brèves
- ◆ Dispositif éclair, l'orage attendu arrive
- ◆ La dette pour les nuls
- ◆ Souffrance au travail : Premier mouvement à Michotte en 5 ans

Déjà vu en 2012 : Se former : un droit !

Faute d'offre de l'administration, nous avons perdu une bonne partie de nos possibilités de formation professionnelle, un PAF quasiment inexistant ou des formations qui apparaissent et qui ne sont pas assurées. Mais il nous reste le droit de nous former mutuellement : le congé de formation syndicale. Rappelons que tous les personnels, qu'ils travaillent dans des entreprises privées ou dans la Fonction Publique, ont le droit d'assister à 12 jours de formation syndicale par an.

En février, SUD avait décidé d'organiser une formation à destination des enseignants sur les sites isolés le long du Maroni. Sur 10 collègues de l'Académie demandant un congé formation du syndicat SUD, 6 ont reçu un refus de la part de la Rectrice, nous obligeant à annuler la formation. La raison invoquée est « la nécessité de service ». Nous avons du mal à accepter que l'absence de 10 enseignants sur les 5000 que compte l'académie désorganise à ce point le service ! En avril, des refus en masse sur de nouvelles formations ! Suite un recours hiérarchique adressé au nouveau recteur, celui-ci a finalement accepté l'ensemble des demandes. C'est un signe positif mais nous resterons vigilants pour les demandes à venir. En effet SUD craint que, la restriction des postes de remplaçants au regard de l'augmentation de la population scolaire, contribue à généraliser les refus pour « nécessité de service » et donc à restreindre le droit syndical.

Nous sommes convaincus que la formation syndicale, moment privilégié pour les personnels de l'éducation d'être tenus au courant de leur droits et devoirs, est un maillon crucial de la cohésion et du bon fonctionnement du service public d'éducation.

Brèves

A Zéphir, raz le collège !

Mardi 14 et mercredi 15 février les personnels se sont mis en droit de retrait suite au climat de tension qui règne depuis trop longtemps entre les élèves, et qui a tendance à être dirigée contre les adultes aussi. Comment dans un collège, parmi l'un des plus importants de France, qui débordent de ses presque 1300 élèves peut-on lutter contre l'anonymat qui incite les élèves à toutes les dérives? Quand cessera-t-on de remplir cet établissement en dépit du bon sens? Quand les élèves et les adultes pourront-ils enfin travailler dans des conditions sereines?

Expulsion

La préfecture veut faire du chiffre! Elle s'en prend aux lycéens!

Le 7 février dernier, la préfecture expulsait de Guyane un lycéen de Michotte, bafouant une circulaire ministérielle datant de 2002. Du jamais vu depuis 2006!

Le préfet interpellé par une délégation formée de politiques, d'associations et de syndicats, dont SUD, a parlé d'un cas isolé, laissant entendre que ça ne se reproduirait pas... mais restons vigilants.

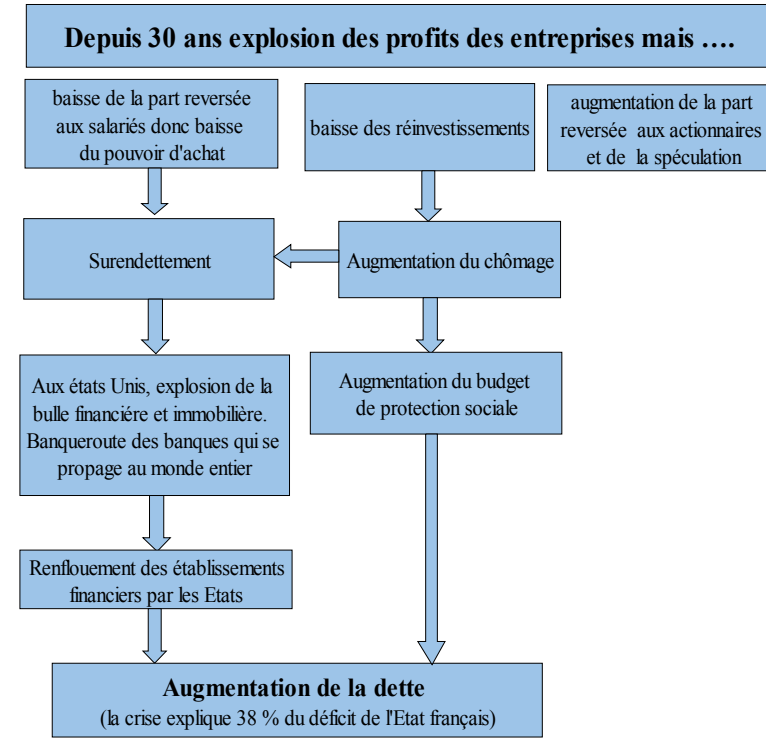
Eclair L'orage attendu arrive

Au collège... « nous sommes passé à des quotas horaires plancher dans toutes les matières et il manquerait encore 36 heures soit deux postes... » et au collège 5 « On aura les moyens du label ECLAIR que si les profs mettent en place des projets jugés arbitrairement "innovants" ».

Le constat est général : qui va trouver le projet le plus « fun » afin de grappiller les quelques heures qu'on voudra bien distribuer aux élèves? Qui fera le plus d'esbroufe quitte à dénigrer les projets des collègues pour toucher la part modulable de la prime. Rappelons qu'elle est conditionnée à "la participation et à l'engagement des intéressés", évaluée par l'inspection (pour les professeurs des écoles) ou le chef d'établissement (pour le second degré). La direction bénéficie également d'une prime de 2600 euros par an. Des établissements ECLAIR métropolitains touchés par les nièmes suppressions de postes sont en grève reconductible.

La dette pour les Nuls

Depuis quelques années et dans la campagne actuelle, la dette est le prétexte à toutes les mesures antisociales : augmentation de la TVA (de 5,5% à 7%); diminution des services publics et de leurs effectifs; remise en cause de la protection sociale (allocation chômage, retraites)... A croire que la dette est la conséquence de notre service public et de protection sociale!



Les dépenses publiques sont-elles si exubérantes ?

NON.

La part des dépenses dans leur ensemble (Etat, collectivité, sécurité sociale...) est quasiment stable depuis plusieurs années (autour de 50% à 55% du PIB avant la crise).

La baisse des recettes fiscales ont-elles un impact sur la dette ?

OUI et un gros !

Le taux le plus élevé de l'impôt sur le revenu est passé de 65% à 40% en vingt ans. L'allègement des droits de succession et de l'ISF en 2011, de l'impôt sur les sociétés (de 45% à 33% en vingt ans), les 500 niches fiscales ... et la fraude fiscale.

« En l'absence de baisse des prélèvements, la dette publique serait environ 20 points de PIB plus faible » (rapport commandé par le gouvernement datant d'avril 2010)

Les marchés financiers sont-ils impliqués dans cette dette ?

OUI et jusqu'au cou !

La Banque Centrale Européenne ayant interdiction de financer les déficits à bas taux (par la création monétaire), les états sont contraints de s'en remettre aux banques privées en empruntant sous forme d'émission d'obligations publiques aux taux d'intérêts des marchés. Ces taux d'intérêts élevés ont augmenté le poids de la dette considérablement.

Perdre un A augmente-t-il la dette ?

OUI. Les agences de notation qui évaluent les risques des crédits aux états, participent à l'augmentation des taux et donc de la dette, lorsqu'elles dégradent une note. On assiste par ailleurs à un dictat de la finance, quand on voit que suite à la perte d'un A l'Italie et la Grèce ont vu leurs chefs d'Etats (élus démocratiquement) se faire couper la tête!

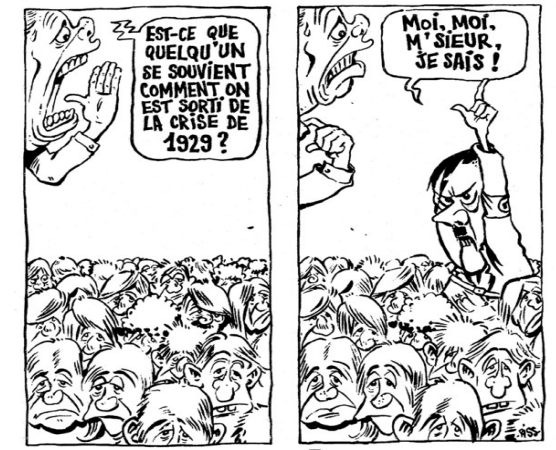
La crise a-t-elle un impact sur la dette ?

OUI, à cause d'une politique de renflouements des banques par la BCE et les états. Par exemple en France il a été prélevé 22 Milliards en provenance du livret A en faveur des institutions financières comme Dexia. En 2008 les aides en Europe auraient atteint 589 Milliards. Rappelons que ces mêmes banques prêtent aux états en crise à des taux prohibitifs!

L'ARITHMETIQUE POUR LES NULS



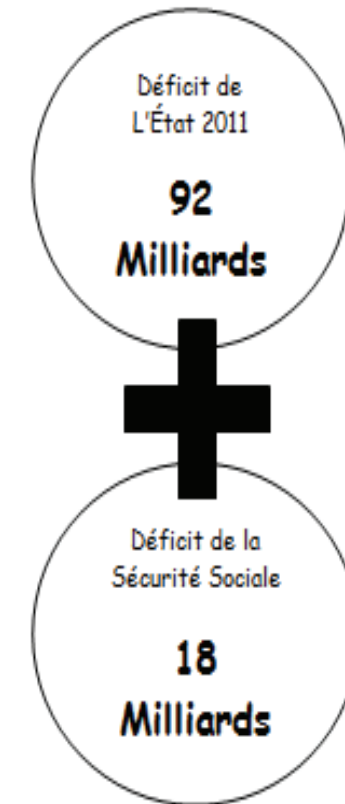
Refusons le discours ambiant qui culpabilise les salariés, les chômeurs, les immigrés, les sans papiers, qui seraient, par leur dépenses sociales la cause de tout le mal ! Cette crise est structurelle, elle est directement liée à la répartition des richesses de plus en plus injuste. Réclamons au contraire plus de justice sociale !



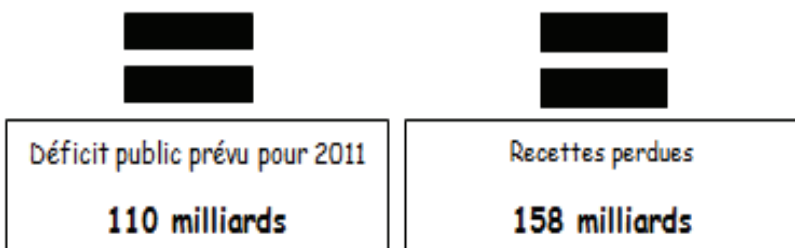
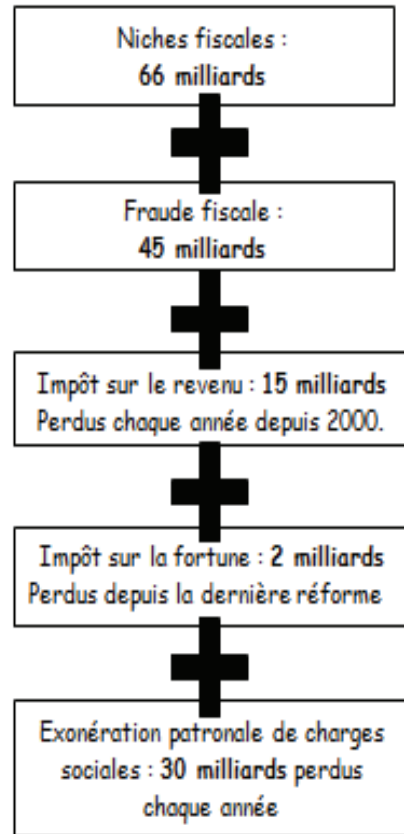
Du prétexte de la crise et de la dette pour justifier des politiques de destruction de l'école publique

Chaque année, le gouvernement se prive

Il est où le déficit ?



volontairement :



Soit non seulement de quoi combler le déficit mais aussi 48 milliards de plus pour les écoles, les hôpitaux, la culture, ...

Alors, il est où le problème ?

Souffrance au travail Premier mouvement à Michotte en cinq ans

Depuis de longues années, la politique du proviseur est la suivante : ne pas faire de vagues pour assurer sa promotion, en dépit la souffrance des enseignants et des élèves; appliquer au delà des exigences, les demandes du rectorat: 6 postes supprimés (carte scolaire) l'année prochaine alors que pour deux d'entre eux, les heures existent toujours; donner une image d'un LP Michotte où tout va bien, « certes il y a bien quelques profs qui ont des problèmes mais c'est parce qu'ils sont incompétents ».

Pourtant suite à trois décès en trois semaines (un collègue des suites d'une longue maladie, un autre sur la route du retour d'une visite de stage, et un élève poignardé dans une soirée), des paroles malheureuses ont été prononcées, dans un contexte douloureux, c'était la goutte de trop, et lors de l'AG tout le monde a ressenti le besoin de parler, de "vider son sac". On s'est alors aperçu que les profs "incompétents" étaient nombreux, chacun préférant garder ses problèmes avec soi plutôt que de les faire remonter à la direction. Ce fut aussi l'occasion de se remémorer le suicide d'un collègue de Michotte en souffrance dans son travail, il y 3 ans. Le discours à l'époque pour minimiser les responsabilités, fut de mettre en avant ses problèmes personnels. Cette ambiance a créé un climat d'impunité, d'insécurité et de violence grandissant.

Suite à cette AG un préavis de grève est posée, mais dans l'après-midi l'intersyndicale se désagrège une première fois, le proviseur ayant décidé de convoquer un CHS pour le lundi. Durant lequel on a essentiellement parlé des extincteurs.

Mardi nouvelle AG, restent deux organisations syndicales (SGEN et SUD) pour la grève du Jeudi, un article de France-Guyane au sujet de la grève, "un management dévalorisant" divisant les personnels. Les deux autres organisations décident de ne plus appeler suite à la proposition d'une demi-journée banalisée pour discuter des problèmes. Ces syndicats comptant dans leur rang des candidats à l'administration, en deviennent moins combattifs. Le jeudi les professeurs étaient assez nombreux en grève malgré la division et peu d'élèves se sont déplacés. A voir ...

Une demande d'audience auprès du recteur a été vite acceptée, malgré son départ prévu pour Maripasoula. Il nous a paru à l'écoute des problèmes assurant qu'il ferait son possible pour améliorer l'ambiance.